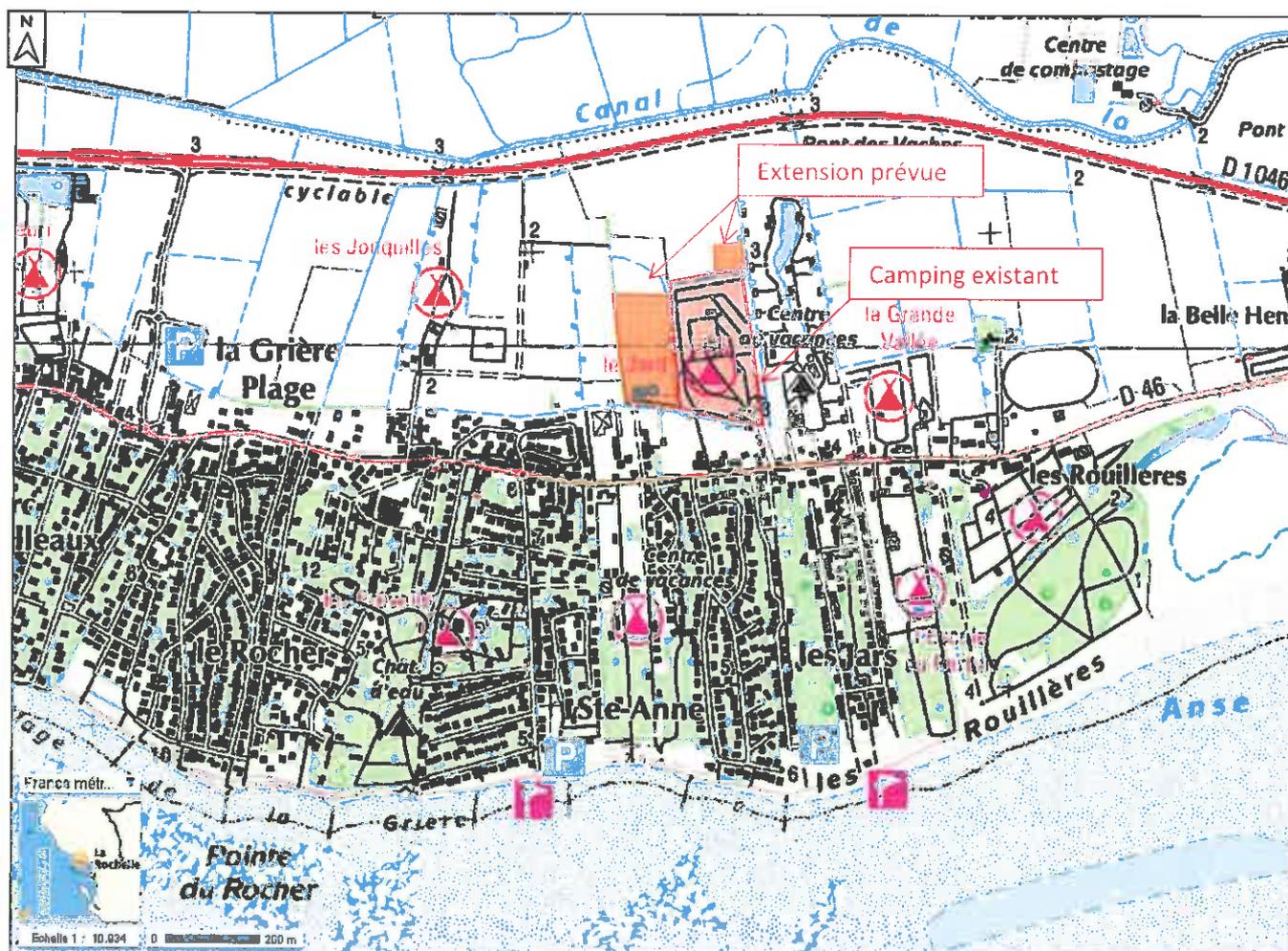


ANNEXE 2 :

SITUATION GEOGRAPHIQUE

✦ COMMUNE : La Tranche sur Mer (85).

✦ LOCALISATION : à 3800 m à l'Est du bourg, à 300 m au Sud de la Route Départementale 1046. L'accès aux parcelles du projet s'effectue par le boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny situé au Sud du projet. Le projet est en zone littorale à 800 m au Nord de l'Océan Atlantique.



Source : Carte IGN - www.geoportail.fr - site consulté le 10 octobre 2013

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude sur la carte IGN

✦ PARCELLES CADASTRALES : n° 64, 65, 73p, 74 et 95 la section ZY et 777 de la section AD.

✦ URBANISME : régit par un Plan d'Occupation des Sols (POS) élaboré en 1988 révisé en 1999 et dont la dernière modification date d'octobre 2012, ce document est en cours de transformation en PLU (objectif de validation du nouveau PLU courant 2014) ; parcelles classées actuellement en zone UL (zones de loisirs, camping).

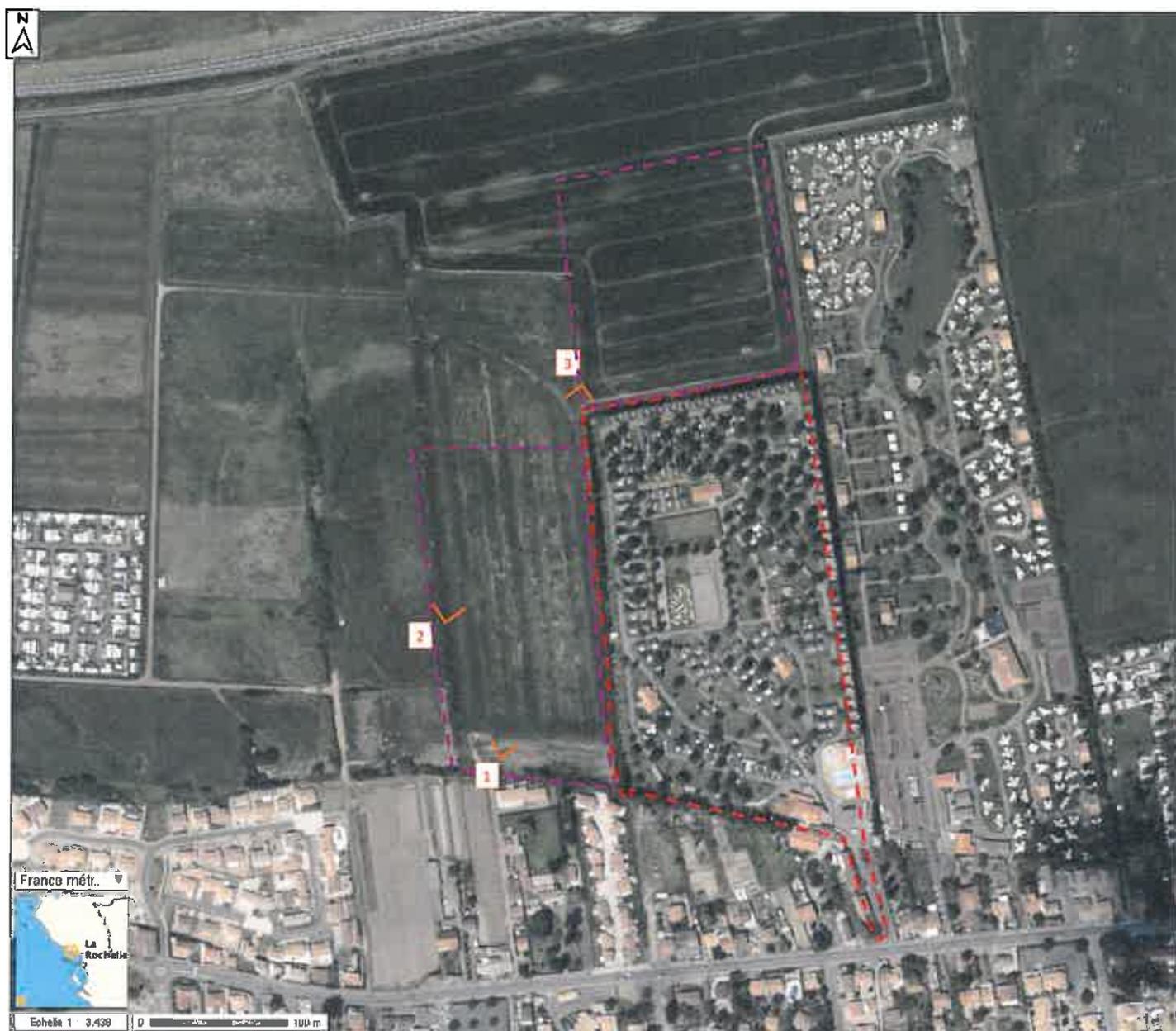
✦ SUPERFICIE CADASTRALE DE L'AMENAGEMENT APRES PROJET : 94 792 m²

ANNEXE 3 :

OCCUPATION DES SOLS

A - SUR LE PROJET

Lors de notre passage sur site le 25 juin 2013, les parcelles ZY 64, 65 et 95 étaient occupées par une prairie de marais entretenue par fauchage (voir photo en couverture). La parcelle ZY 73 était occupée par un champ cultivé (blés). Le camping existant occupait les parcelles ZY 74 et AD 777. La géomorphologie et la végétation sont typiques d'un paysage de marais desséché.



Source : Photographies aériennes (2010) - www.geoportail.fr - site consulté le 10 octobre 2013, échelle 1/2000

Figure : Occupation des sols



Vue n°1



Vue n°2



Vue n°3

Figure : Clichés OCE pris sur site en juin 2013 (localisation sur la figure 3)

B - EN BORDURE DU PROJET

Le projet d'aménagement sera réalisé dans la continuité du camping existant en arrière de la zone dunaire. Les parcelles du projet appartiennent au grand ensemble du Marais Poitevin mais sont enclavées dans une zone semi-urbanisée (entre deux routes départementales).

Tableau 1 : Occupation des sols en bordure du projet

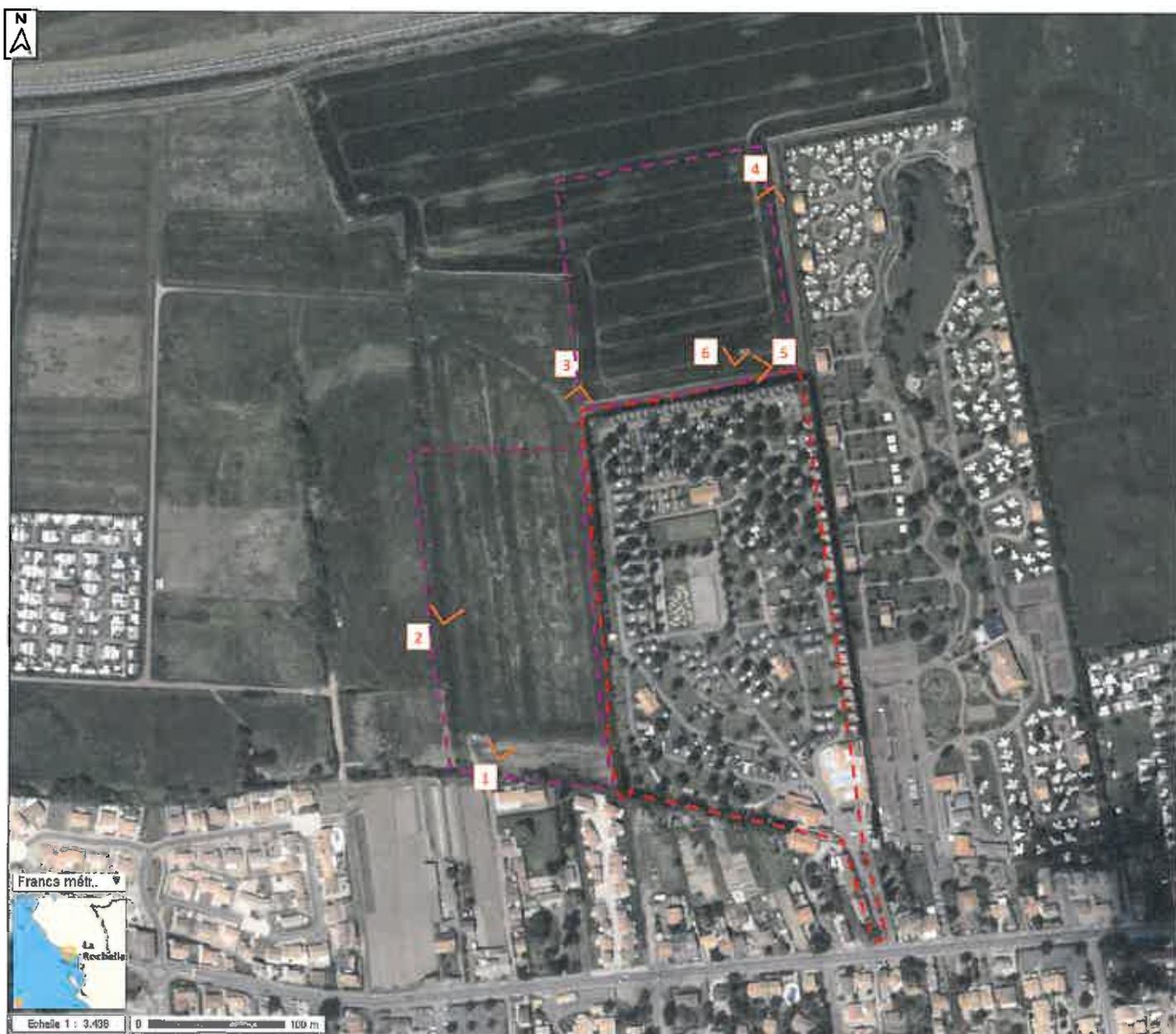
Orientation par rapport au projet	Occupation du sol
Nord	Champs cultivés et route départementale
Est	Centre de vacances
Sud	Habitations individuelles et Boulevard de Lattre de Tassigny
Ouest	Prairies de fauche, prairies permanentes

ANNEXE 3 Bis :

OCCUPATION DES SOLS

A - SUR LE PROJET

Lors de notre passage sur site le 25 juin 2013, les parcelles ZY 64, 65 et 95 étaient occupées par une prairie de marais entretenue par fauchage (voir photo en couverture). La parcelle ZY 73 était occupée par un champ cultivé (blés). Le camping existant occupait les parcelles ZY 74 et AD 777. La géomorphologie et la végétation sont typiques d'un paysage de marais desséché.



Source : Photographies aériennes (2010) - www.geoportail.fr - site consulté le 10 octobre 2013, échelle 1/2000

Figure : Occupation des sols



Vue n°4



Vue n°5



Vue n°6

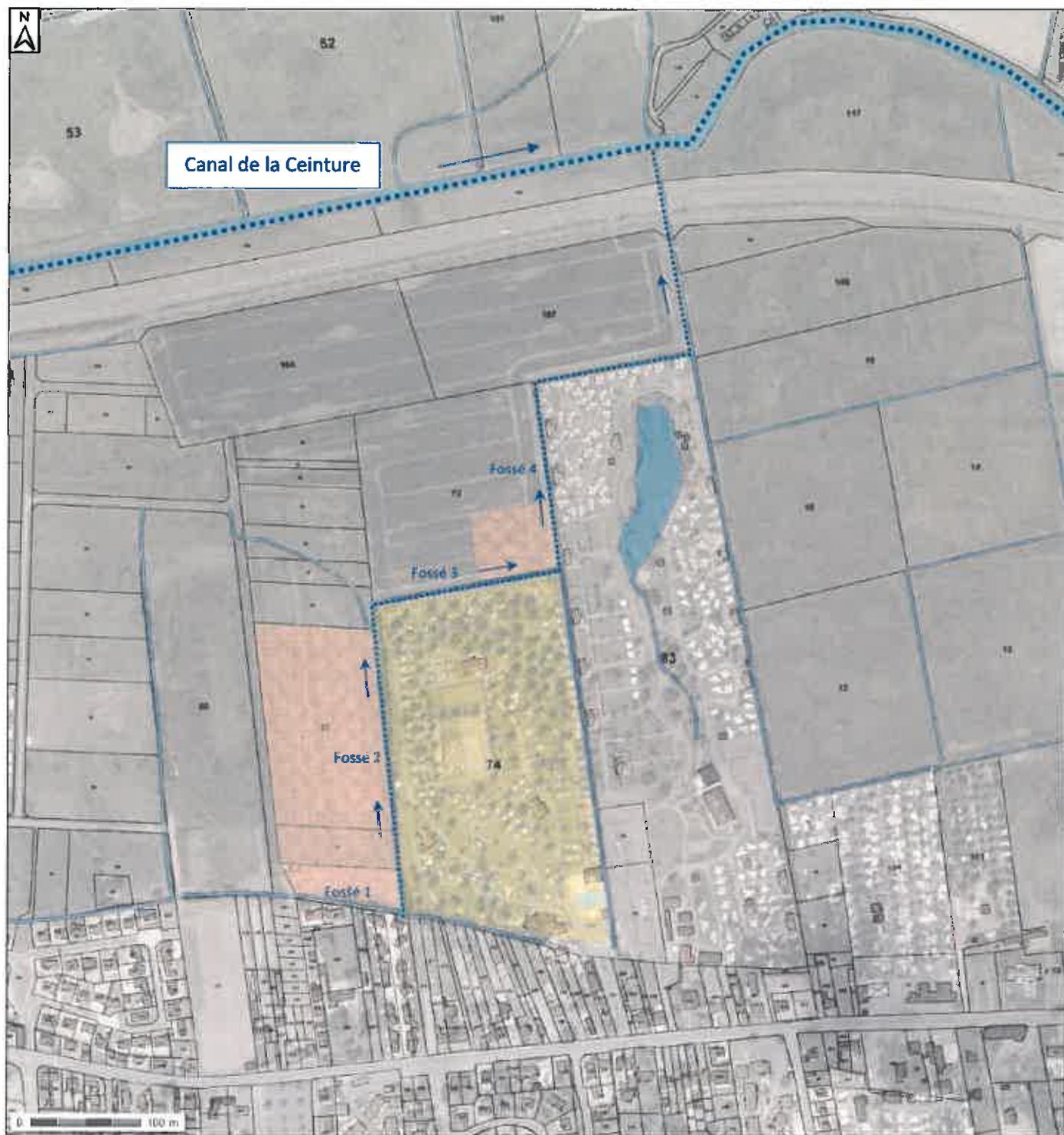
Figure : Clichés OCE pris sur site en juin 2013 (localisation sur la figure 3)



- LEGENDE :
- Périmètre du camping après projet
 - Emplacements
 - Espaces verts / noues
 - Voie empierrée
 - Fossés

Coordonnées rattachées au R.F. 93 projection ED70
 Métrage rattaché au R.F.P. par DPE
 (Arrêté Ministre L.C.A. 99)

ANNEXE 5 :



(source : www.geoportail.fr, site consulté le 10 décembre 2013)

Contexte hydrographique général de la zone du projet

